

## Résumé introductif

Décembre 2023, l'organisation Partenariat pour la Protection Intégrée (PPI) œuvrant pour la promotion de la paix et la protection des défenseurs des droits humains, a documenté, « **Quatorze (14) nouveaux cas de violations et abus contre les défenseurs des droits humains, les journalistes et les médias en RDC** ». Au regard de cas à répétition, PPI publie chaque mois un feuillet de monitoring qui est non seulement l'un de ses outils de plaidoyer pour l'amélioration des conditions de travail des DDH mais également une preuve de différentes violations afin que tôt ou tard, les auteurs en soient punis. Ainsi, dans la ville-province de Kinshasa, pendant qu'il réalisait un reportage sur les élections en RDC le jour du scrutin, un (1) journaliste a été agressé et tabassé par des partisans du président Félix Tshisekedi lui reprochant de travailler pour la radio France internationale ainsi que d'autres médias publics français qu'ils disent détester. Dans la même ville, une (1) chaîne de télévision a été fermée par des membres des services de sécurité pendant qu'elle était en pleine retransmission en direct du déroulement des élections au pays. Toujours à Kinshasa, un (1) expert informaticien de l'union européenne en mission d'observation électorale a été assassiné et un (1) activiste de la Lucha a été agressé par des jeunes de la force du progrès, un mouvement des jeunes membres de l'UDPS pour avoir dénoncé les irrégularités orchestrées par les agents de la CENI et certains témoins des candidats aux élections dans le centre de vote où il assurait une mission d'observation électorale. Dans la province du Kasai-Oriental, (1) journaliste a été agressé par des personnes habillées en tenue militaire qui ont attaqué son domicile pendant la nuit. Dans la province du Nord-Kivu, une (1) journaliste a été interpellée par les membres de l'auditorat militaire de Goma dans la ville du même nom alors qu'elle réalisait un reportage. Toujours à Goma, un (1) journaliste a été attaqué par des jeunes du parti présidentiel (UDPS) alors qu'il faisait le montage de son reportage dans un hôtel de la place, et un (1) acteur de la société civile a été kidnappé par des inconnus. Dans la même ville, un (1) activiste a été arrêté par un commandant de la Police Nationale Congolaise lorsqu'il menait un plaidoyer sur un conflit foncier. Dans la ville de Beni, un (1) journaliste est menacé de mort depuis plusieurs jours par des inconnus se présentant comme des membres des « services de sécurité non-apparents » l'accusant de soutenir, dans ses reportages sur la campagne électorale, un candidat de l'opposition à la présidentielle du 20 décembre 2023.

## PRESENTATION DE PPI

Partenariat pour la Protection Intégrée (PPI) est une organisation de droit congolais à mandat régional œuvrant pour la promotion de la paix et la protection des défenseurs des droits humains.

PPI a pour vision « *Une communauté des défenseurs des droits de l'Homme totalement libres de persécutions et violations de leurs droits* ».

La mission de PPI est de « Protéger les défenseurs des droits de l'Homme contre les menaces aussi bien individuelles qu'institutionnelles, renforcer leurs capacités, les équiper d'outils de travail adaptés aux impératifs de la globalisation et les former à maintenir une coopération interinstitutionnelle entre société civile et acteurs étatiques pour la cause des droits humains, paix et réforme institutionnelle ».

Ce feuillet de monitoring est l'un des outils de plaidoyer de PPI, ayant pour but de servir de « répertoire » des cas des violations et abus à l'égard des défenseurs des droits humains afin qu'ils soient connus de tous et que tôt ou tard les auteurs soient interpellés et punis conformément à la loi.

« *A chaque période correspond son histoire* », dit-on.

Dans le territoire de Masisi, deux (2) activistes ont été contraints d'abandonner leurs familles et menacés par des groupes d'autodéfenses (wazalendo) qui combattent aux cotés des FARDC contre le M23 pour avoir dénoncé, à l'en croire, l'inefficacité de l'armée au front et les multiples tracasseries des forces d'auto défenses à l'égard de la population civile. Après les élections organisées en RDC le 20/12/2023, une (1) marche de l'opposition prévue le 27/12/2023 à Kinshasa pour dénoncer les « graves irrégularités » qui ont émaillé le processus a été interdite par les autorités congolaises. Enfin, une (1) alerte a été faite par Monseigneur Fulgence Muteba, Archevêque de Lubumbashi et Administrateur Apostolique de Kamina dénonçant les messages qui circulent sur les réseaux sociaux promettant le vandalisme des infrastructures de l'église catholique, sans citer les auteurs desdits messages. Ci-dessous la présentation succincte du déroulement de ces violations suivant les circonstances, les lieux, les présumés auteurs et l'état actuel des victimes.

## I. Violences contre les journalistes et les médias

**I.1. Agression d'un journaliste dans la ville province de Kinshasa :** Alors qu'il réalisait un reportage sur les élections en RDC, Pascal Mulegwa, correspondant de Radio France Internationale (RFI) a été molesté et tabassé par des partisans du Président Félix Tshisekedi le 20 décembre à l'ITC/Ngaliema à Kinshasa. Accompagné d'un de ses confrères qui a réussi à se tirer d'affaire alors que lui a été pris à partie par une foule dont certaines personnes armées de couteaux, Pascal Mulegwa a été trainé par terre, ses biens lui ont été ravis par des jeunes de l'UDPS lui reprochant de travailler pour RFI qu'ils disent détester ainsi que d'autres médias publics français. Il a eu la vie sauve grâce à l'intervention de quelques jeunes musclés qui l'ont exfiltré de l'école. Selon le communiqué de l'association des correspondants de la presse internationale en RDC, ACPI-RDC, il s'en est sorti avec une foulure au pied droit, des malaises coté mâchoires, mais aussi son téléphone et une somme importante d'argent qu'il avait ont été emportés.

**I.2. Agression d'un journaliste à Goma dans la province du Nord-Kivu :** Mao Zigabe, journaliste correspondant de la chaîne de télévision Digital Congo à Goma, a été attaqué par des jeunes du parti présidentiel, UDPS, le 09 décembre dans la ville volcanique de la province du Nord-Kivu. L'incident est survenu à la veille de l'arrivée à Goma du Président de la République et candidat à sa propre succession pour son meeting de campagne aux élections du 20 décembre 2023. Alors qu'il travaillait à l'hôtel VIP Palace en plein centre-ville de Goma où il faisait le montage de son reportage, Mao Zigabe a été brutalisé par ces partisans du régime en place qui étaient logés au même hôtel. Ces derniers lui ont roué des coups allant jusqu'à lui causer des blessures. Il a été sauvé par les membres du service de sécurité de l'hôtel qui ont entendu ses cris de détresse.

**I.3. Agression d'un journaliste à Mbuji Mayi dans la province du Kasai-Oriental :** Dans la province du Kasai-Oriental, le journaliste Foreman Miteo Kalala, rédacteur en Chef de la Radio Espoir émettant à Mbuji Mayi, a été agressé par des personnes habillées en tenue militaire à son domicile. Selon la déclaration de l'union nationale de la presse du Congo, UNPC/Kasai-Oriental, l'incriminé a été copieusement battu chez lui, par des personnes habillées en tenue militaire des FARDC, dans la nuit du 22 au 23 décembre. Alors que Kalala se reposait, il a été surpris par ces éléments qui l'ont sérieusement tabassé sans aucun motif. Foreman Miteo Kalala a été conduit à l'hôpital et admis aux soins intensifs. Il a été interné car présentant des douleurs intenses. Cette agression est intervenue quelques jours seulement après avoir subi une intervention chirurgicale à la suite d'une maladie, ce qui risque d'aggraver encore sa situation.

**I.4. Menaces à l'égard d'un journaliste dans la ville de Beni au Nord-Kivu :** John Kanyunyu Kyota, journaliste indépendant, journaliste de guerre et correspondant de la radio internationale allemande Deutsche Welle (DW) vivant dans la ville de Beni, en province du Nord-Kivu, est menacé de mort depuis plusieurs jours par des inconnus se présentant comme des membres des « services de sécurité non-apparents ». Ces personnes l'accusent de soutenir, dans ses reportages sur la campagne électorale en cours, un candidat de l'opposition à la présidentielle du 20 décembre 2023. Selon son témoignage fait à JED, il a reçu une confidence des services ayant été instruits de s'occuper de lui car prétendument au service du candidat à la présidence Moïse Katumbi. Il regrette de voir qu'on lui a fait porter une casquette qu'il n'a jamais essayé de mettre par les services non-apparents du pouvoir dans la ville de Beni. Depuis lors, il vit en insécurité et se retrouve dans l'incapacité de faire son travail pendant cette période.

**I.5. Interpellation d'une journaliste dans la ville de Goma au Nord-Kivu :** Dans la province du Nord-Kivu, Ghislaine Faïda Maboko, journaliste à la radio Pole FM, a été interpellée le 05 décembre par les membres de l'auditorat militaire de Goma. Alors qu'elle réalisait un reportage dans la ville de Goma, la journaliste Ghislaine Faïda s'est vue interpellée et son matériel de travail confisqué sans aucune forme de procès et sans lui communiquer le motif de cet acte qui est sans doute une violation de la liberté de la presse. Relaxée quelques heures après, la puce de son enregistreur lui a par contre été confisquée.

**I.6. Fermeture d'un média dans la ville-province de Kinshasa :** Le 20 décembre, la chaîne de Télévision Perfect Tv du journaliste congolais Peter Tiani a été fermée par les agents des services de sécurité qui disaient agir sur ordre de la "Hiérarchie". Émettant depuis Kinshasa la capitale congolaise, cette chaîne a été fermée en pleine retransmission en direct des élections présidentielles couplées des législatives nationales et provinciales ainsi que des municipales qui ont eu lieu le même jour.

Aucun motif n'a été communiqué au sujet de cette décision qui constitue une grave violation de la liberté de la presse dont le droit d'informer et celui d'accès à l'information. Cette décision est intervenue après plusieurs menaces verbales reçues par les journalistes de cette chaîne de la part de certains caciques du clan au pouvoir durant la période de la campagne électorale.

## II. Violations et abus contre les DDH

**II.1. Meurtre d'un expert de l'union européenne dans la ville province de Kinshasa :** Dans la ville-province de Kinshasa, Laurent Delvaux, expert informatique belge déployé par l'Union européenne (UE) dans le cadre des élections combinées de décembre en république démocratique du Congo est mort. D'après les informations reçues par PPI, il serait tombé du haut du 12ème étage de son hôtel. Bien que les circonstances de sa mort ne soient pas jusque-là établies par les services spécialisés, certaines sources ont parlé d'un crime étant donné la mission que poursuivait l'infortuné. De sources recoupées, PPI a appris que L'UE avait déployé à Kinshasa une mission réduite de huit observateurs pour les élections générales organisées le 20 décembre 2023. Initialement, une mission plus vaste d'une cinquantaine d'observateurs était prévue pour se déployer sur l'ensemble du territoire congolais. Cependant, apprend-t-on de mêmes sources, les autorités congolaises, avaient refusé que l'UE utilise ses équipements satellitaires, conduisant à la réduction de la mission. Delvaux faisait partie de l'équipe de soutien à ces huit observateurs. L'UE avait annoncé le 7 décembre que cette mission réduite se concentrerait sur une « analyse technique du processus électoral » et qu'elle remettrait un rapport à ce sujet. Quant au parquet congolais, il a ouvert une enquête pour déterminer s'il s'agit d'un crime ou d'un suicide.

**II.2. Kidnapping d'un DDH dans la ville de Goma au Nord-Kivu :** Ambassadeur de la société civile canadienne auprès des Nations Unies, Monsieur Frédéric Wangabo Mwenengabo, Congolais d'origine, a été enlevé la soirée du 16 Décembre au parking de l'hôpital Heal Africa de Goma alors qu'il finissait une consultation médicale. Des hommes cagoulés qui roulaient dans une voiture de couleur noire, l'ont cueilli avec ses deux frères, qui, eux, ont été abandonnés au niveau de Nyabushongo dans la commune de Karisimbi tard dans la nuit. Aucune information n'est pour l'instant disponible sur la destination qu'auraient prise les bandits avec leur otage. A en croire ses deux frères, Frédéric Wangabo Mwenengabo séjournait à Goma dans le cadre de son travail de plaidoyer international en faveur des déplacés et victimes des conflits armés.

**II.3. Menaces contre l'église catholique à Lubumbashi :** Dans un communiqué publié le 27/12/2023, Monseigneur Fulgence Muteba, Archevêque de Lubumbashi et Administrateur Apostolique de Kamina, dénonce les messages qui circulent sur les réseaux sociaux et qui appellent à vandaliser les infrastructures de l'église

catholique, sans citer les auteurs desdits messages. Ce prélat catholique sollicite le concours des autorités afin de garantir la sécurité à l'église et à l'ensemble de son personnel.

## III. Violations contre les activistes pro démocratie

**III.1. Agression d'un activiste dans la ville province de Kinshasa :** Le 20 décembre, Jimmy Mabanza, militant de la Lucha section de Kinshasa, a été agressé dans un centre de vote par des jeunes de la force du progrès, une brigade du parti présidentiel, alors qu'il était en pleine mission d'observation électorale dans la commune de Lemba à Kinshasa. Ce dernier avait dénoncé les irrégularités observées dans le dépouillement des résultats dans le centre de vote où il était observateur. C'est ainsi que ses bourreaux l'ont pris à partie jusqu'à le casser le bras. Ses biens matériels dont une montre, deux téléphones portables et une somme d'argent lui ont également dépouillés.

**III.2. Arrestation d'un activiste par la police à Goma au Nord-Kivu :** Le 23 décembre, Lazard Muyango, activiste de la Nouvelle Vision Club (NVC), une organisation de la société civile, a été arrêté par le commandant du sous commissariat de la Police Nationale Congolaise du quartier Mabanga-Nord dans la ville de Goma au Nord-Kivu lorsqu'il menait un plaidoyer sur un conflit foncier qui tend à autoriser le déguerpissement « illégal » de la population du quartier Mabanga-Nord, ainsi que celle du camp Munzenze à Goma, et Byungu dans le territoire de Nyiragongo. Après alerte et intervention d'autres activistes, il a été relâché après avoir passé une nuit au cachot du sous commissariat précité où il était détenu dans des mauvaises conditions.

**III.3. Menaces à l'égard de deux activistes dans le territoire de Masisi au Nord-Kivu :** Les activistes Salomon Mwindi et Lucien Kahendo du mouvement citoyen Jicho la Raiya ont été contraints d'abandonner leurs familles car menacés par des groupes d'autodéfenses (wazalendo) qui combattent aux cotés des FARDC contre le M23 pour avoir dénoncé ce qu'ils qualifient de « l'inefficacité » de l'armée au front et les multiples tracasseries des forces d'auto défenses à l'égard de la population civile à Kirotshe en le territoire de Masisi dans la province du Nord-Kivu. Bien avant, Salomon Mwindi et Lucien Kahendo étaient arrêtés à Kirotshe dans le territoire de Masisi le 12 novembre par ces mêmes groupes d'autodéfenses. Après trois jours de détention, ils ont été libérés après alerte et dénonciation d'autres activistes. Leurs bourreaux les ont libérés tout en leur promettant la mort, ce qui les a poussés à se retirer de chez eux pour se réfugier ailleurs dans des familles d'accueil, abandonnant les leur.

## IV. Atteinte à la liberté de manifestation

Kinshasa, une marche de l'opposition prévue le 27/12/2023 pour demander l'annulation des élections présidentielles, législatives nationales et provinciales ainsi que les municipales suite aux « graves irrégularités » a été interdite par les autorités congolaises. Tenue sous cette atmosphère, la manifestation a été vigoureusement réprimée par la police, causant des blessés graves.

Au regard de ce tableau sombre, l'organisation Partenariat pour la Protection Intégrée (PPI) condamne ces violations et abus à l'égard des défenseurs des droits humains, journalistes et médias, tout en proposant des pistes de solutions ci-après :

### 1. Au gouvernement congolais:

- de veiller au respect strict de tous les textes légaux qui promeuvent les droits des DDH, journalistes et médias afin de garantir la liberté de la presse et celle d'expression ;
- De faire la lumière sur la mort tragique de Laurent Delvaux, expert de l'UE, retrouvé mort pendant qu'il était en mission électorale à Kinshasa ;

**2. Au parlement** de renforcer le contrôle du gouvernement afin de se rassurer qu'il veille au respect strict de tous les textes légaux qui promeuvent les droits des DDH, journalistes et médias ainsi que l'ouverture de l'espace civique dans le but de garantir la liberté de la presse, d'expression, de réunion et de manifestation ;

**3. Aux services de sécurités** de renforcer la sécurité de toute la population et des défenseurs des droits humains et journalistes en particulier afin de leur permettre de bien faire leur travail ;

**4. Aux responsables des partis politiques** d'interpeller leurs militants afin de cesser les violences entre eux d'une part, et à l'égard des DDH et journalistes d'autre part, particulièrement en cette période électorale en RDC ;

**5. A la population congolaise et la jeunesse en particulier** de ne pas se laisser manipuler, ni céder aux discours d'incitation à la haine tribale propagés par certains politiciens à travers certains médias et réseaux sociaux pendant et après les élections qui ont eu lieu au pays.

## Rappel :

- Le journaliste Stanis Bujakera Tshiamala vient de passer plus de 3 mois en détention à la prison centrale de Makala. Arrêté le 08/09/2023 à l'aéroport de N'djili alors qu'il voulait se rendre à Lubumbashi, il est accusé de plusieurs griefs parmi lesquels le faux en écriture, faits qu'il a toujours rejetés.
- PPI a pris note de la libération, le 19/12/2023, de l'artiste rappeur Delphin Katembo dit « IDENGO » de la prison centrale de Muzenze. Cet artiste aux chants révolutionnaires a été condamné à 10 ans de prison par le Tribunal Militaire de Garnison de Goma en décembre 2021 pour "outrage au chef de l'Etat" après son arrestation du 10/10/2021. Dès lors, les organisations de défense des droits humains n'ont cessé de hausser la voix réclamant sa libération. Idengo n'aurait dû jamais être arrêté!

## Contacts et Adresse

Bukavu/Sud-Kivu/RDC  
003, Avenue Kalehe, Quartier Nyalukemba,  
Commune d'Ibanda.  
Tél : +243 854 566 913  
E-mail : [directeur@ppi-ong.org](mailto:directeur@ppi-ong.org)

[www.ppi-ong.org](http://www.ppi-ong.org)

 @ppiregionale